

# lutte contre le sexisme

UN DÉFI POUR NOS COLLECTIFS DE TRAVAIL

Jeudi 9 mars 2023

**14h30 - 16h30**

EN GRAND'CHAMBRE

↳ **14h30**

Café d'accueil

↳ **15h - 15h10**

Ouverture par

**Pierre Moscovici**

Premier président

↳ **15h10 - 16h10**

Table ronde animée

AVEC

**Amélie Oudéa-Castéra**

Ministre des Sports et des Jeux olympiques  
et paralympiques de France

**Sylvie Pierre-Brossolette**

présidente du Haut Conseil à l'égalité  
entre les femmes et les hommes (HCE)

**Nathalie Colin**

directrice générale de l'administration  
et de la fonction publique

**Béatrice Barbusse**

enseignante et chercheuse en sociologie  
à l'Université de Créteil

Modération par

**David Guilbaud**

de la Cour au féminin

↳ **16h10 - 16h25**

Questions/réponses

↳ **16h25**

Conclusion par

**Mireille Faugère**

référente à l'égalité professionnelle et à la diversité



**cf.** LA COUR  
AU FÉMININ  
juridictions financières



À PROPOS DE

## AMÉLIE OUDÉA-CASTÉRA

Ancienne championne de tennis, Amélie Oudéa-Castéra a débuté sa carrière après ses études (Sciences Po, ESSEC, maîtrise de droit, ENA) comme auditrice financière à la Cour des comptes. En 2008, elle entre au sein du Groupe AXA où elle occupe les fonctions de directrice de la stratégie puis de directrice du marketing et du digital.

Fin 2018, elle rejoint le Comité exécutif du Groupe Carrefour dont elle a dirigé pendant plus de deux ans la marque et les activités e-commerce, data, innovation et informatique. En mars 2021, elle devient Directrice générale de la Fédération Française de Tennis. En 2018, elle co-fonde l'association Rénovons le Sport Français qu'elle dirige pendant quatre ans. Parallèlement, pendant quelques mois, elle est présidente du Comité d'audit de Paris 2024 et membre du conseil d'administration de l'association Sport dans la ville. Elle est ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques depuis mai 2022.



À PROPOS DE

## SYLVIE PIERRE-BROSSOLETTE

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, Sylvie Pierre-Brossolette a été membre du cabinet de Françoise Giroud, première secrétaire d'état à la Condition féminine et journaliste pendant trente-cinq ans. Successivement rédactrice en chef adjointe à l'Express, rédactrice en chef au Figaro Magazine et directrice adjointe au Point, elle a également animé plusieurs émissions de radio et de télévision.

Elle a présidé, pendant six ans, le comité « Droits des femmes » au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Membre du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, elle a présidé la commission « Lutte contre les stéréotypes et les rôles sociaux ».

Elle est également membre de la Fondation des Femmes et a dirigé la Cité Audacieuse depuis sa création. Elle est présidente du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes depuis mars 2022.



À PROPOS DE

## BÉATRICE BARBUSSE

Sociologue, maître de conférences à l'Université Paris Est Créteil depuis 1992, Béatrice Barbusse est vice-présidente déléguée de la Fédération Française de Handball.

Joueuse et dirigeante, elle a également été présidente d'un club professionnel masculin de 2007 à 2012 : l'US Ivry HB, sacré champion de France en 2007 sous son mandat. Parallèlement, elle a été vice-présidente de l'Union des Clubs Professionnels avant d'être élue au conseil d'administration de la FFHandball où elle est co-chargée du plan de féminisation.

Présidente de l'ex-Centre National du Développement par le Sport de 2015 à 2017, elle a aussi écrit un ouvrage de référence (Du sexisme dans le sport) réédité en 2022 et est membre de la commission permanente du sport féminin en tant que personnalité experte depuis 2017, ainsi qu'au Comex de la Fondation Alice Milliat qui promeut le sport féminin.



À PROPOS DE

## NATHALIE COLIN

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaire d'une licence d'histoire, Préfète, Nathalie Colin est directrice générale de l'administration et de la fonction publique depuis octobre 2020.

Auparavant, elle a notamment occupé les fonctions de directrice adjointe du cabinet de la ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique entre 2012 et 2013, ainsi que celles de directrice des ressources humaines au secrétariat général du ministère de l'Intérieur entre 2013 et 2016. La DGAFP a publié en novembre 2022 un guide à vocation pratique et pédagogique « *Lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans la fonction publique - Guide des outils statutaires disciplinaires* ».

## L'égalité professionnelle et la diversité dans les juridictions financières

Les juridictions financières se sont engagées depuis quelques années dans un travail de fond sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la diversité. À partir d'un diagnostic approfondi établi auprès des personnels, en 2020, un plan d'action RH ambitieux, soutenu activement par le secrétariat général, a été élaboré, adopté par les instances, et sa mise en œuvre est suivie par un comité de pilotage. Une référente à l'égalité et la diversité a été nommée par le Premier président et elle est appuyée par un réseau de correspondant.e.s à la Cour et dans les CRTC. Cette dynamique de transformation se traduit par une candidature à la labellisation AFNOR en 2023 s'agissant du volet égalité professionnelle et en 2024 pour le volet diversité.

## L'association la Cour au féminin

La Cour au féminin est une association mixte créée en 2018, qui a pour objet la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et la mixité dans les juridictions financières. Ouvertes à toutes et à tous au sein des juridictions financières, ses actions sont multiples. Elles ont pour but d'élaborer des propositions permettant des avancées concrètes sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les juridictions financières, de progresser dans une représentation mixte des juridictions financières en prenant en compte les spécificités du déroulement des carrières à la Cour et dans les chambres régionales et territoriales des comptes, d'encourager la constitution de viviers pour favoriser les promotions équilibrées et la mixité dans les prises de responsabilité, ou encore de favoriser la mixité dans les formations de travail et la communication.